

S111

# ÉTUDE ET MISE EN SERVICE D'UNE INSTALLATION D'ALARME INCENDIE DE TYPE 1 OU 2a (SSI A OU SSI B)

SERVICES &  
ASSISTANCE



SÉCURITÉ  
DU BÂTIMENT



# NOS SERVICES AUSI

## VOS BESOINS ÉVOLUENT

Besoin d'un conseil, d'une étude complète ou d'une mise en service de votre solution alarme incendie... Nos services s'adaptent à vos besoins. Nos experts vous accompagnent dans vos projets.

NOUS SOMMES  
À VOTRE ÉCOUTE

service  
**Relations Pro**

**0810 00 89 89** Service 0,05 € / min  
+ prix appel

du lundi au vendredi 8h à 18h  
E-mail: accessible sur ura.fr

### Niveau 1 | ÉTUDE EN LIGNE, CONSEIL ET RENSEIGNEMENT PAR TÉLÉPHONE

#### ■ Description de l'intervention

Conseils, recommandations et guidage par téléphone sur le choix des produits.  
Analyse du CCTP, du cahier des charges fonctionnel et des plans, examen des contraintes afférentes au projet.

#### ■ Remise de documents

Après analyse des documents fournis, une étude vous sera remise. Elle comprendra la nomenclature et les quantitatifs produits nécessaires à la réalisation de l'installation, un schéma de principe et si nécessaire une implantation sur plan papier des différents produits.

Cette étude "produits" sera valorisée par le distributeur de votre choix.

#### ■ Conditions préalables à l'étude

Pour la réalisation de l'étude, il est nécessaire que vous nous transmettiez :

- le cahier des clauses techniques particulières,
- le cahier des charges fonctionnel,
- le DQE,
- les plans de masse et de coupe du bâtiment.

#### › ASSISTANCE GRATUITE PAR SIMPLE APPEL AU SERVICE RELATIONS PRO



## Niveau 2

### ÉTUDE SUR SITE



#### ■ Description de l'intervention

Le niveau 2 comprend l'ensemble des services décrits au niveau 1, auxquels s'ajoutent :

##### Visite et relevé sur site

- pour valider les éléments d'entrée (plan, cahiers des charges...),
- pour déterminer la nomenclature et l'implantation des produits en fonction des contraintes du chantier et des exigences réglementaires,
- pour indiquer les types et les passages de câbles à utiliser,
- pour fournir les informations nécessaires à la mise en œuvre des produits.

**À noter :** lors de l'intervention, la présence d'un technicien qualifié, mandaté par l'installateur est indispensable.

#### ■ Remise de documents

Le niveau 2 comprend l'ensemble des documents décrits au niveau 1, auxquels s'ajoutent :

- les schémas de câblages multifilaires des différents produits de l'installation,
- une implantation sur plan numérique (format Autocad) des différents produits avec leur adresse (dans le cas de produits adressables),
- les plans des faces avant des équipements centraux (ECS et/ou CMSI),
- les plans d'implantation des zones de détection (ZDA et ZDM).

**À noter :** Les documents d'étude remis devront être contrôlés et validés par le coordinateur SSI et/ou le maître d'œuvre.

Les documentations techniques et les certificats de conformité aux normes des différents produits sont téléchargeables sur [www.ura.fr](http://www.ura.fr).

#### ■ Conditions préalables à l'intervention

Pour une intervention efficace, il est nécessaire que vous nous transmettiez, au plus tard 3 semaines avant la date de l'intervention, les éléments nécessaires à sa préparation :

- le cahier des clauses techniques particulières,
- le cahier des charges fonctionnel,
- le DQE,
- les plans de masse et de coupe du bâtiment,
- le fichier numérique pour l'implantation des produits.

#### ► REMISE D'UNE PROPOSITION DE PRIX <sup>(1)</sup>

**Avant toute étude, le Service Relations Pro évaluera sous 72 heures le temps nécessaire à sa réalisation. Cette prestation payante devra être commandée et réglée avant tout déplacement sur site.**

<sup>(1)</sup> Toute prestation sera réalisée au minimum 3 semaines après sa commande et son règlement, et devra être planifiée 15 jours avant la date d'intervention. Déplacement uniquement en France métropolitaine.



## Niveau 3

### MISE EN SERVICE SUR SITE

#### ■ Description de l'intervention

Accompagnement sur site pour la vérification, le paramétrage et la mise en service de l'installation.

Cette prestation comprend notamment :

- la vérification du respect des règles d'installation et de mise en œuvre des produits,
- la vérification de l'implantation et de l'adressage des produits (si nécessaire),
- le paramétrage et la mise en service des matériels centraux,
- l'essai des différents composants de l'installation et des scénarios de mise en sécurité,
- la formation de l'exploitant aux consignes d'exploitation.

**À noter :** lors de l'intervention, la présence d'un technicien qualifié, mandaté par l'installateur est indispensable afin de corriger les éventuelles erreurs de câblage.

#### ■ Remise de documents

Un procès verbal d'intervention signé par les parties en présence sera remis immédiatement après la mise en service.

Ce procès verbal indiquera les opérations effectuées lors de la mise en service, les observations constatées et les coordonnées des personnes formées à l'exploitation du matériel.

Seront remis sous 8 jours :

- un compte rendu détaillé de mise en service indiquant les différentes opérations effectuées par le technicien et les éventuelles observations constatées,
- un listing de programmation de l'ECS et/ou du CMSI et le plan des faces avant des matériaux centraux,
- une sauvegarde sur clé USB, du paramétrage de l'installation,
- une attestation de formation aux consignes d'exploitation du matériel.

#### ■ Conditions préalables à l'intervention

Les produits devront être installés, adressés, câblés et mis sous tension conformément aux règles d'installation indiquées dans les notices techniques et/ou aux recommandations formulées lors de l'étude sur site.

Attention :

Le non-respect des conditions préalables peut nécessiter des interventions supplémentaires payantes.

#### › REMISE D'UNE PROPOSITION DE PRIX <sup>(1)</sup>

**Avant toute intervention, le Service Relations Pro évaluera sous 72 heures le temps nécessaire à sa réalisation.**

**Cette prestation payante devra être commandée et réglée avant tout déplacement sur site.**

#### PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES

##### ■ Essai des détecteurs automatiques par foyer type

Conformément à l'article MS 56 du règlement de sécurité contre l'incendie relatif aux établissements recevant du public, l'efficacité d'une installation d'alarme incendie de type 1 est réputée satisfaisante, si elle remplit sa fonction lors de la combustion d'un foyer type adapté à la nature du risque rencontré dans l'établissement.

Cette prestation complémentaire et optionnelle à la mise en service peut être réalisée par nos services.

› **Cette prestation payante complémentaire sera proposée en option par le Service Relations Pro dans les offres commerciales des équipements d'alarme incendie de type 1 (SSI A).**

##### ■ Formation aux logiciels produits

Conformément à la norme NF S 61-933 de septembre 2011, le logiciel de paramétrage des équipements utilisé pour assurer la maintenance du Système de Sécurité Incendie peut être délivré au mainteneur sous réserve qu'il soit formé à son utilisation par le fabricant.

Pour répondre à cette obligation, une formation spécifique payante animée par INNOVAL (opérateur de formation du groupe Legrand) peut être réalisée dans les centres de formation de Limoges ou Pantin ou directement sur site (uniquement après la mise en service d l'installation).

› **Inscription et information sur [www.ura.fr](http://www.ura.fr)**

<sup>(1)</sup> Toute prestation sera réalisée au minimum 3 semaines après sa commande et son règlement, et devra être planifiée 15 jours avant la date d'intervention. Déplacement uniquement en France métropolitaine.

# SERVICES & ASSISTANCE

## MISE EN SERVICE ALARME INCENDIE TYPE 1 OU 2a

PRESTATIONS		NIVEAU 1 Étude à distance	NIVEAU 2 Étude sur site	NIVEAU 3 Mise en service sur site
INTERVENTION À DISTANCE	<b>ÉTUDE*</b>			
	Assistance téléphonique avant et après-vente, informations, conseils, renseignements	●	●	●
	Détermination de la nomenclature produits selon cahier des charges fonctionnel	●	●	
	Détermination du quantitatif produits	●	●	
	Réalisation de l'offre commerciale (produits et services)	●	●	
	Implantation des produits sur plan (PDF, Papier)	●	●	
	Implantation des produits sur fichier Autocad (avec adresse des points de détection adressables)		●	
Schéma de principe de l'installation (schéma unifilaire)	●			
INTERVENTION SUR SITE	Pré-étude sur site (conseil pour l'implantation des produits, levée de doutes...)		●	
	Notes de calculs : dimensionnement des câbles - section + longueur + type / dimensionnement des alimentations - en fonction des DAS, des dispositifs d'évacuation (Dispositifs Sonores Alarme Feu, D visuels AF, BAAS)		●	
	Fourniture des schémas de câblage multi-filaires des produits de l'installation		●	
	Fourniture du plan des faces avant de l'ECS et du CMSI		●	●
	Fourniture du plan d'implantation des zones de détection (ZDA & ZDM)		●	
	<b>DIAGNOSTIC DE L'INSTALLATION</b>			
	Vérifications : - du respect des règles d'installation et de mise en œuvre des produits - de l'implantation des produits par rapport aux plans d'installation - de l'adressage des produits (DM, DA, boîtes de zone) - des alimentations électriques de sécurité (tension, puissance, câblage) et mise en fonctionnement			●
	<b>PARAMÉTRAGE DE L'INSTALLATION</b>			
	Paramétrage et mise en service de l'ECS et du CMSI			●
	Vérification de la corrélation entre les zones et les points de détections			●
	Édition du listing de programmation de l'ECS et/ou du CMSI			●
	<b>VÉRIFICATION DE L'INSTALLATION</b>			
	Essai des différents constituants du SDI et SMSI			●
	Vérification de la signalisation des défauts d'alimentation (secteur et batterie)			●
	Essai et validation des scénarios de mise en sécurité (corrélation entre les zones de détection et les zones de mise en sécurité)			●
	Remise d'une clé USB de sauvegarde du paramétrage de l'ECS et/ou du CMSI à l'installateur			●
	Remise d'un compte rendu de mise en service			●
<b>FORMATION</b>				
Formation de l'installateur aux consignes d'exploitation			●	
Formation de l'utilisateur aux consignes d'exploitation avec remise d'une attestation de formation			●	

\* L'ensemble des documents administratifs, commerciaux et techniques (certificats NF SSI, Certificats d'associativité, certificats NF AEAS, notices techniques, fiches produits, fiches de démantèlement, fiches PEP, fiches DOP, certificats CE RPC), sont disponibles en téléchargement sur notre site [www.ura.fr](http://www.ura.fr)

[www.ura.fr](http://www.ura.fr)

SAS au capital de 8 000 000 €  
RCS Bobigny B 389 308 701  
5, rue Jean Nicot  
93691 PANTIN FRANCE  
Tél. : 33(0)1 48 10 56 00  
Fax : 33(0)1 48 10 56 01  
email : [serviceclient.ura@ura.fr](mailto:serviceclient.ura@ura.fr)



**ura**

Gestion durable de la sécurité